

CertifNovation, Organisme de Certification, s'engage fermement à respecter les principes d'Impartialité, d'Objectivité et d'Intégrité dans toutes ses activités de Certification (ISO/IEC 17024).

Nous croyons en la transparence et en l'équité dans notre processus de Certification, afin de garantir la confiance et la crédibilité de nos services.

En tant qu'Organisme de Certification, nous nous engageons à :

1. Garantir l'impartialité dans la prise de décision

- Nous assurons que nos décisions de Certification sont basées sur des critères objectifs et pertinents, sans aucune influence indue ou partielle.
- Nous nous engageons à évaluer les compétences et les connaissances des Candidats et des Certifiés de manière juste et équitable, en y accordant une attention particulière.

2. Éviter tout conflit d'intérêts

- Nous nous engageons à identifier et à gérer tout conflit d'intérêts potentiel ou réel qui pourrait compromettre notre impartialité.
- Nous mettons en place des mesures pour éviter toute situation où nos intérêts personnels ou financiers pourraient influencer nos décisions de Certification.

3. Protéger les informations confidentielles

- Nous respectons la confidentialité des informations fournies par les Candidats et les Certifiés tout au long du processus de Certification.
- Nous nous engageons à ne pas divulguer ces informations à des tiers sans le consentement préalable des Candidats et des Certifiés, sauf dans les cas où la loi l'exige.

4. Assurer une gestion transparente des plaintes et des appels

- Nous avons mis en place des procédures claires et transparentes pour le traitement des plaintes et des appels de décisions.
- Nous nous engageons à examiner de manière équitable et impartiale toutes les plaintes et les appels, en prenant les mesures appropriées pour résoudre les problèmes identifiés.

5. Maintenir notre indépendance

- Nous nous engageons à maintenir notre indépendance vis-à-vis de tout intérêt ou influence externe qui pourrait compromettre notre impartialité.
- Nous ne permettons pas que des pressions externes affectent nos décisions de Certification.

Cette déclaration d'impartialité est une affirmation de notre engagement envers nos Candidats, nos Certifiés et nos Parties Prenantes.

**Nous nous efforçons de fournir des services de Certification de haute qualité,
basés sur des normes et des exigences réglementaires, afin de garantir la confiance
et la reconnaissance de nos Certifications.**

Le 22 avril 2024

Odile DIOT
Présidente

